

Zaventem, 16 novembre 2017

Communiqué de presse

Le SLFP Police exige un plan d'action répressif de la part des ministres de l'Intérieur et de la Justice afin de sécuriser Bruxelles !

Nous devons encore constater avec dépit que des jeunes Bruxellois ont pris temporairement le pouvoir dans les rues en s'attaquant à des policiers et des services d'urgence, et en semant la dévastation.

L'excuse du jour était la « prestation » (illégale) d'un rapper.

Il nous est révoltant de constater que de jeunes morveux sans scrupule dévastent tout impunément dans les rues de Bruxelles, et il nous paraît plus que temps qu'on développe une politique réellement répressive à l'égard de ces « citoyens » qui ne comprennent rien à la vie en société.

Il faut aussi constater que les politiques successivement au pouvoir n'ont rien fait pour qu'au final, on en arrive à une telle situation incroyable et pourtant bien réelle. Si nous admettons la politique préventive, il faut oser dire qu'elle n'est plus d'actualité si elle n'est pas accompagnée d'un bras fort.

Comme il faut oser dire qu'être répressif, c'est aussi de la prévention. Ces jeunes crapules – usons du mot adéquat – savent pertinemment que la police n'a plus les moyens nécessaires ni la capacité suffisante pour une réaction rapide, tout comme ils savent très bien qu'ils resteront impunis pour les dégâts conséquents qu'ils ont pourtant provoqués. Comment voudriez-vous qu'ils ressentent la moindre crainte ...

La politique préventive peut donc parfaitement continuer à être menée, mais avec un plan d'action répressif bien réel de manière à ce que ces candidats au vol et à l'incendie criminel intègrent que ce ne sera plus sans risque pour eux.

Dès lors qu'il apparaît que certains politiques locaux n'arrivent plus à maîtriser la situation, il nous semble que les ministres de l'Intérieur et de la Justice doivent jouer leur rôle et développent de concert ce plan d'action répressif. Mais la mise en œuvre de ce plan doit signifier la sanction de tout fait constaté avec auteur interpellé.

Un plan d'action répressif pour sécuriser Bruxelles



Relevant de la compétence du ministre de l'Intérieur :

- Nous demandons qu'il y ait immédiatement déploiement d'équipes spéciales (cfr les équipes ABT anciennes, les VIP Police mises en œuvre dans les pays limitrophes), en faisant appel à la police fédérale et la capacité hypothéquée des zones de police du pays, ayant pour mission les interpellations et identifications constantes de manière proactive.
- Puisque ce sont des rassemblements de jeunes qui sont à l'origine des derniers incidents, ces interpellations et identifications constantes seront orientées vers tout rassemblement à caractère suspect ou à comportement incivique avec pour conséquence des arrestations soit administratives soit judiciaires.
- C'est l'organisation d'une bonne collaboration avec un magistrat référent (cfr le Parquet de Liège) qui garantira l'efficacité d'un tel dispositif de contrôles constants.

Relevant de la compétence du ministre de la Justice :

- En été, le ministre nous a promis une circulaire « violence contre les policiers » portant des consignes stricts à l'adresse des magistrats de Parquet mais nous n'avons encore rien vu venir. Elle doit sortir maintenant.
- En conséquence, nous exigeons que toute violence à l'égard des policiers ou de membres de services d'urgence soit poursuivie et sanctionnée par tous les moyens disponibles.
- Comme dit dans le volet « compétence du ministre de l'Intérieur », c'est la désignation d'un magistrat référent qui garantira le succès de ce plan d'action répressif visant la sécurisation de Bruxelles, puisque ce magistrat procédera rapidement et avec certitude à l'ouverture de poursuites à charge de toute personne interpellée dans le cadre d'agressions comme celle que nous avons vécues ces derniers jours.

Il nous paraît évident que ce qui vient de se dérouler ne peut être en aucune façon l'occasion pour la ville de réclamer et d'obtenir des fonds supplémentaires du pouvoir fédéral. Il revient à la ville de Bruxelles de satisfaire à ses propres obligations en recrutant à suffisance un corps de police en carence de personnel et en équipant ces policiers des moyens nécessaires.

Les fonctionnaires de police ont le droit de bénéficier du soutien de la part de leurs autorités. Et les citoyens ont le droit à une capitale sécurisée !

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-Président National
+32485184952

